

Règlements championnats JEUNES

SAISON 2020 - 2021 (1ère phase)

Circulaire destinée aux éducateurs et responsables des équipes de jeunes.

► Les calendriers des championnats jeunes sont en ligne sur le site du District :

→ Catégories U15 (D1) – U17 (D1) => 1ère phase du **26/09/2020** au **16/01/2021**.

→ Catégories U14 - U15 (D2) – U16 – U18 => 1ère phase

- **1ère partie** : phase de brassage du **23/09/2020** au **07/11/2020**.

- **2ème partie** : phase de classement du **14/11/2020** au **16/01/2021**

→ La deuxième phase débutera le **13 février 2021** pour toutes les catégories.

► La liste de clubs en ENTENTE est en ligne sur le site de District.

► La liste des GROUPEMENTS de clubs est en ligne sur le site du District.

► Règlements (**Articles I à X**).

► Informations importantes (**Article XI**).

► Coupes Départementales (**Article XII**).

Article I - Organisation des matches et calendrier

1 - a) Jour et horaire des rencontres :

Le jour officiel des rencontres est le samedi après-midi. En cas d'impossibilité de jouer le samedi après-midi les rencontres peuvent se jouer le dimanche matin avec l'accord du club adverse. L'heure officielle des rencontres le samedi après-midi :

- match principal : 15h30.
- match lever de rideau : 13h30.

Les horaires et terrains peuvent être modifiés avec l'accord du club adverse. Cette modification doit parvenir au secrétariat du District 48 h minimum avant le début de la rencontre. Si aucun accord n'intervenait entre les clubs la rencontre devra être impérativement jouée à la date du calendrier ou la Commission des Jeunes tranchera.

1 - b) Demande modification au calendrier officiel :

Changement de date : tout calendrier homologué ne peut subir de modifications que sur décision de la Commission des Jeunes, étant entendu que tout match remis ou à rejouer doit se dérouler à la date nouvelle date fixée par celle-ci. Les demandes de modifications pour motifs exceptionnels (voyages scolaires ...) doivent être sollicitées sur « *Foot Clubs* » 8 jours ouvrés avant la date fixée initialement au calendrier.

1 - c) Durée des rencontres :

- Tous les matches de jeunes sont joués sans prolongation.
- Pour les U18 – U17 et U16 les rencontres sont jouées en 2 périodes de 45 minutes.

- Pour les U.15 et U.14 les rencontres sont jouées en 2 périodes de 40 minutes.

1 – d) Feuille de match :

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour toutes les catégories d'âges. La non utilisation de la FMI entraînera une amende fixée en [annexe 2 des règlements de la LBF, sauf cas de dysfonctionnement avéré.](#)

Article II - Terrains

- Les matches se jouent sur des terrains de la catégorie 1 à 6 ainsi que ceux classés foot à 11 (gazonnés, synthétique ou stabilisés).
- En cas d'arrêtés municipaux interdisant les terrains gazonnés, il est précisé que toutes les rencontres peuvent se dérouler sur des terrains stabilisés ou synthétiques.
- Les clubs susceptibles d'utiliser un terrain synthétique ou stabilisé doivent prévenir leur adversaire.
- En cas d'arrêté municipal, celui-ci doit parvenir impérativement au secrétariat du District avant le vendredi 17h et le match sera inversé si l'équipe adverse a la possibilité de recevoir celle doit informer le District de son accord avant 18h.

Article III – Composition des équipes

- Le nombre de joueurs pouvant figurer sur la feuille de match de toutes les compétitions est de 16 et ceux-ci peuvent tous prendre part à la rencontre.
- Les règles générales de composition des équipes prévus aux règlements de la LBF sont intégralement applicables notamment les dispositions de [l'article 86 des règlements de la LBF.](#)
- Pour les équipes de toutes les compétitions, tout joueur remplacé pourra de nouveau participer à la rencontre.

Article IV – Accompagnateur et délégué

- Toutes les équipes participant à une rencontre doivent être accompagnées d'un licencié majeur du club.
- Mention devra être impérativement faite du nom de cet accompagnateur sur la feuille de match.
- Le dirigeant majeur de l'équipe à domicile assure la fonction de délégué auprès de l'arbitre.

Article V – Classements

5 - a) Le classement se fera par addition des points décomptés comme suit :

- match gagné → 3 points
- match nul → 1 pt.
- match perdu → 0 pt.
- match perdu par pénalité ou forfait → moins 1 pt.

Pour un match perdu par pénalité, le score sera de 3 à 0 à moins que le score acquis sur le terrain ne soit plus favorable au club vainqueur. Les buts marqués par l'équipe pénalisée seront annulés.

Pour tout match gagné par forfait, le score sera de 3 à 0.

5 – b) Classement pour les équipes figurant dans la même poule :

Le classement final de chaque poule est établi après application des différentes pénalités ou sanctions et en cas d'égalité entre une ou plusieurs équipes suivant l'ordre des critères suivants

- Au nombre de points si le nombre de matches est le même.
- Au quotient le plus petit obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matches joués si le nombre de matches est différent
- Le N° d'équipe (priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2)
- Priorité d'une équipe de club sur une équipe de groupement ou entente
- Classement particulier aux points (1)
- Différence de buts du classement particulier
- Goal-average général sur l'ensemble de la compétition
- Meilleur attaque sur l'ensemble de la compétition
- Équipe ayant gagné le plus de match
- Équipe ayant le moins de défaite

5 – c) Classement pour les équipes figurant dans des poules différentes :

- Au nombre de points si le nombre de matches est le même.
- au quotient le plus petit obtenu en divisant le nombre de points par le nombre de matches joués si le nombre de matches est différent.
- Le N° d'équipe (priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2)
- Priorité d'une équipe de club sur une équipe de groupement ou entente
- Goal-average général sur l'ensemble de la compétition
- Meilleure attaque sur l'ensemble de la compétition
- Meilleure défense sur l'ensemble de la compétition
- Équipe ayant gagné le plus de match
- Équipe ayant le moins de défaite

(1) Définition du classement particulier aux points à plusieurs équipes :

Le classement particulier entre plusieurs équipes se fait sous forme de mini championnat entre les équipes concernées, avec attribution de points par match (suivant la cotation du championnat) ayant opposé les dites équipes entre elles.

Article VI – Catégorie U14

● Depuis la saison 2018/2019 la LBF et ses Districts ont ouvert des compétitions de foot à 11 pour cette catégorie d'âge.

● **Championnat U14** ouvert aux licenciés U13, nés en 2008 et U14, nés en 2007 (aucun surclassement U12 n'est toléré). Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition.

du 26/09/20 au 07/11/20 : 1ère partie - phase de brassage

● **Brassage - niveau 1** :

Deux poules de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette phase de brassage, les équipes classées de la 1ère à la 3ème place de chacune des 2 poules participeront au championnat de **D1 élite**, les équipes classées de la 4ème à la 6ème place de chacune des 2 poules participeront au championnat de **D1 excellence - District** lors de la fin de cette 1ère phase.

● **Brassage - niveau 2** :

Deux poules de 6 équipes et une poule de 5 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette phase de brassage, les équipes classées de la 1ère à la 3ème place de chacune des 2 poules participeront au championnat de **D1 excellence**, toutes les autres équipes participeront au championnat de **D2 - District** pour la fin de cette 1ère phase.

Du 14/11/20 au 16/01/21 : 1ère phase - 2ème partie

● **Division 1 élite** :

Une poule de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées aux 2 premières places accéderont en **R1 - Ligue** et les équipes classées de la 3ème à la 6ème place accéderont en **R2 - Ligue** lors de la 2ème phase.

● **Division excellence** :

Deux poules de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées à la 1ère place et le meilleure 2ème de chacune des 2 poules participeront au championnat de **R2 - Ligue**. Le moins bon 2ème, les 3ème et le meilleur 4ème de chacune des 2 poules participeront au championnat **D1 - District** et toutes les autres participeront au championnat **D2 - District** lors de la 2ème phase.

● **Division 2** :

Deux poules de 5 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées à la première place de chacune des 2 poules participeront au championnat de **D1** et toutes les autres équipes participeront au championnat de **D2 - District** lors de la 2ème phase.

Article VII – Catégorie U15

● **Championnat U15** ouvert aux licenciés U.13 (maxi 3 licenciés), nés en 2008, U14, nés en 2007 et U15, nés en 2006. Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition.

du 26/09/20 au 16/01/21 : 1ère phase

● **Division 1** :

Deux poules de 9 équipes, match « aller/seul ». A l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées à la première place de chacune des 2 poules participeront au championnat de **R2 - Ligue** pour la 2ème phase. Les équipes classées à la dernière place de chacune des 2 poules, ou plus suivant le nombre de descentes de **R2 - Ligue**, participeront au championnat de **D2** et les équipes restantes participeront au championnat de **D1 - District** lors de la 2ème phase.

du 26/09/20 au 07/11/20 : 1ère phase - 1ère partie (phase de brassage)

• **Division 2** :

Sept poules de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette phase de brassage, les équipes classées à la première place de chacune des 7 poules et les 5 meilleures deuxièmes resteront en **D2** et toutes les autres équipes participeront au championnat de **D3 - District** pour la fin de cette 1ère phase.

du 14/11/20 au 16/01/21 : 1ère phase - 2ème partie

• **Division 2** :

Deux poules de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de la fin de cette 1ère phase, les équipes classées aux 2 premières places de chaque poule, ou moins selon le nombre de descente de **R2 – Ligue**, participeront au championnat de **D1** et les derniers de chaque poule participeront au championnat de **D3** et toutes les autres resteront en **D2 - District** lors de la 2ème phase.

• **Division 3** :

Quatre poules de 06 équipes et une poule de 05 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées aux 2 premières places de chacune des 5 poules participeront au championnat de **D2** et toutes les autres équipes resteront en **D3 - District** lors de la 2ème phase.

Article VIII – Catégorie U16

• **Championnat U16** ouvert aux licenciés U14 (sans limite), nés en 2007, U15, nés en 2006 et U16, nés en 2005. Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition.

du 26/09/20 au 07/11/20 : 1ère phase - 1ère partie (phase de brassage)

• **Division unique** :

Deux poules de 06 équipes et une poule de 07 équipes, match « aller seul ». A l'issue de cette phase de brassage, les équipes classées aux 2 premières places de chacune des 3 poules participeront au championnat de **D1** et toutes les autres au championnat de **D2 - District** pour la fin de cette 1ème phase.

du 14/11/20 au 16/01/21 : 1ère phase - 2ème partie

• **Division 1** :

Une poule de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de la fin de cette 1ère phase, les équipes classées aux 2 premières places participeront au championnat **R2 - Ligue** pour la 2ème phase.

Les équipes classées aux deux dernières places, ou plus suivant le nombre de descentes de **R2 - Ligue**, participeront au championnat de **D2** et les équipes restantes participeront au championnat de **D1 - District** lors de la 2ème phase

• **Division 2** :

Une poule de 06 équipes et 1 poule de 05 équipes, match « aller seul », à l'issue de cette 1ère phase les équipes classées aux 2 premières places de chacune des 2 poules participeront au championnat de **D1**, toutes les autres équipes participeront au championnat de **D2 - District** lors de la 2ème phase.

Article XI – Catégorie U17

● **Championnat U17** ouvert aux licenciés U15 (sans limite), nés en 2006, U16, nés en 2005 et U17, nés en 2004. Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition.

du 26/09/20 au 16/01/21 : 1ère phase

● **Division 1 :**

Deux poules uniques de 6 équipes, match « aller/retour ». A l'issue de cette 1ère phase, le 2 premiers de chacune des 2 poules participeront au championnat **R2 - Ligue** pour la 2ème phase. Les équipes classées à la dernière place et le moins 5ème de chacune des 2 poules, ou plus suivant le nombre de descentes de **R2 - Ligue**, participeront au championnat de **D2** et les équipes restantes participeront au championnat de **D1 - District** lors de la 2ème phase.

● **Division 2 :**

Cinq poules de 5 équipes, match « aller/retour », à l'issue de cette 1ère phase l'équipe classée à la 1ère place de chacune des 5 poules participeront au championnat de **D1**, toutes les autres équipes participeront au championnat de **D.2 - District** lors de la 2ème phase.

Article X – Catégorie U18

● **Championnat U18** ouvert aux licenciés U16 (sans limite), nés en 2005, U17, nés en 2004 et U18, nés en 2003. Il n'y pas de limitation de nombre d'équipes par club dans cette compétition.

du 26/09/20 au 07/11/20 : 1ère phase - 1ère partie (phase de brassage)

● **Division unique :**

Deux poules de 6 équipes et une poule de 5 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette phase de brassage, les équipes classées aux 3 premières places de chacune des 3 poules participeront au championnat de **D1** et toutes les autres au championnat de **D2 - District** pour la fin de cette 1ère phase.

- du 14/11/20 au 16/01/21 : 1ère phase - 2ème partie

● **Division 1 :**

Une poule de 6 équipes, match « aller/seul », à l'issue de la fin de cette 1ère phase, les équipes classées aux 2 premières places participeront au championnat **R2 - Ligue** pour la 2ème phase.

Les 2 équipes classées aux deux dernières places participeront au championnat de **D2** et les équipes restantes participeront au championnat de **D1 - District** lors de la 2ème phase.

● **Division 2 :**

Une poule de 6 équipes et une poule de 5 équipes, match « aller/seul », à l'issue de cette fin de 1ère phase, les équipes classées aux 2 premières places de chacune des poules participeront au championnat de **D1** et les équipes restantes participeront au championnat de **D2 - District** lors de la 2ème phase .

- Ne pas oublier le protocole avant et après les matches,
- Il faut noter que compte tenu des grilles différentes lors de l'élaboration des calendriers de Jeunes, il est impossible de faire coïncider les rencontres Jeunes et Seniors. Dans les desiderata et ce pour quelques cas il a été impossible de donner satisfaction à 100 %.
- **La 1ère partie de cette 1ère phase (26/09/20 – 07/11/20) doit impérativement être terminée le 07 novembre ; la 2ème partie (14/11/20 – 16/10/21) reprenant le 14 novembre. La commission ne disposant pas suffisamment de dates dans son calendrier, nous demandons à tous les clubs d'être vigilants et d'anticiper les éventuels reports de match et d'utiliser les dates libres au calendrier, les vacances ou le mercredi pour jouer ces matches. Les rencontres non jouées au 07 novembre ne seront pas prises en compte dans les classements de cette 1ère partie.**
- Tous les points qui ne sont pas abordés sur ce présent règlement, application des *règlements des championnats jeunes de la Ligue de Bretagne*.
- La Commission des Jeunes du District 22 se réserve le droit d'intervenir afin de statuer :
 - sur la constitution des groupes (D1 – D2 et D3) pour la 2ème phase (janvier - mai 2021), suivant le nombre des descentes de Ligue en fin 1ère phase (septembre – décembre 2020).
 - en cas de tout litige.

Article XII – Coupes départementales

- Le District des Côtes d'Armor organise quatre Coupes Départementales sur toute la saison, les règlements de ces Coupes sont consultables sur le site du District.
- Ces Coupes sont uniquement réservées aux équipes 1 de chaque club.
- Coupe « Intersport » **U14 (seulement pour les équipes qui évoluent au niveau District, 2ème phase).**
- Coupe **U16 (compétition propre au début 2021)**
- Challenge Crédit Agricole « Yvon SERADIN » pour les **U15**
- Challenge Crédit Agricole pour les **U17**
- Coupe « Jean TRICOT » pour les **U18 (compétition propre au début 2021)**

Le règlement des coupes Départementales est en ligne sur le site du District.

Nous souhaitons à tous les clubs, pour la saison 2020/2021, un déroulement régulier des championnats, c'est l'affaire des éducateurs et responsables d'équipes. Ceux-ci doivent prendre conscience du rôle qu'ils ont à jouer pour un bon déroulement de nos compétitions.

Tous les membres de la Commission restent à votre disposition.

BONNE SAISON A TOUS